



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-74949>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **24-74949**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-46423

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 18/04/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Cté de Cnes du Pays d'Ancenis

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24440055200026

Ville : ANCENIS-SAINT-GEREON

Code postal : 44150

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 44

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché de service relatif à la prestation d'assurance " Risques Numériques " pour les besoins de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS

Code CPV principal - Descripteur principal : 66510000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Souscription du contrat d'assurance " Risques Numériques " au profit de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés au règlement de la consultation. Les critères seront notés de 1 à 10, (10 correspondant à la meilleure note), ces notes étant affectées d'un coefficient de pondération ci-après : Nature et étendue des garanties - Qualité des clauses contractuelles : coefficient 5 Tarification : coefficient 4 Modalités et procédure de gestion des dossiers, et notamment des sinistres, par la compagnie et/ou l'intermédiaire : coefficient 1. Les résultats obtenus par application de chacun des critères ci-dessus sont additionnés afin d'obtenir une note finale sur 100.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

2 offres reçues - le marché est attribué au groupement ACL Courtage / Compagnie GENERALI IARD
pour un montant de prime annuelle de 4 490.22euros HT soit 4894.34 euros TTC

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/06/2024